



UNCTAD/SDTE/ECB/MISC/2003/5 (03/418eb)

Notification

Réunion d'experts sur la mesure du commerce électronique pour le développement de l'économie numérique

8-10 septembre 2003
Salle XXVI, Palais des Nations, Genève

1. Contexte et objet de la réunion

Le nombre de pays qui élaborent des politiques et stratégies nationales pour promouvoir l'économie numérique augmente rapidement à la faveur de la prise de conscience de la contribution que le commerce électronique peut apporter à la croissance et au développement.

Cependant, le manque de données sur l'utilisation des TIC et du commerce électronique par les entreprises et les ménages constitue un obstacle important à la prise de décisions stratégiques, qu'il s'agisse de définir des domaines d'action prioritaires, d'affecter les ressources voulues, de suivre, évaluer et revoir les stratégies relatives aux TIC ou d'établir des comparaisons économiques entre pays. Seuls quelques gouvernements, essentiellement parmi les pays les plus avancés, ont commencé à mettre au point des indicateurs et à réunir des données sur les TIC, alors que l'on sait peu de choses sur le volume et les caractéristiques de l'emploi de telles technologies et du commerce électronique dans les pays en développement.

Cette réunion d'experts sera l'occasion de rassembler des représentants de pays développés et de pays en développement ainsi que d'organismes internationaux et régionaux s'intéressant aux statistiques relatives aux TIC. Son objectif est d'offrir un cadre pour prendre en compte les vues des pays en développement dans les discussions et initiatives actuelles se rapportant aux statistiques et indicateurs de l'économie numérique. Les experts examineront les résultats des travaux en cours au niveau international, analyseront les données d'expérience nationales et régionales, et proposeront les meilleures pratiques et des lignes directrices en matière de mesure du commerce électronique, du point de vue des pays en développement. Les discussions auront notamment pour objet de définir un ensemble d'indicateurs de base pour le commerce électronique, qui puissent être utilisés par tous les pays et qui soient comparables au niveau international. Les experts détermineront également s'il est opportun de poursuivre les travaux entrepris pour mettre au point une base de données internationale sur l'emploi des TIC par les entreprises et évalueront les besoins d'assistance technique des pays dans l'élaboration de programmes de compilation de statistiques sur les transactions électroniques.

2. Participation

La réunion s'adresse, notamment, aux représentants des services nationaux de statistique chargés de rassembler des statistiques sur la société de l'information et le commerce électronique. Des représentants d'autres organismes publics ou privés, des milieux universitaires et d'ONG, ayant une expérience confirmée dans le domaine considéré, peuvent également être choisis. Les experts sont désignés par les gouvernements nationaux, mais participeront à la réunion à titre personnel. Les candidatures doivent parvenir au secrétariat de la CNUCED avant le 28 juillet 2003.

Des experts d'organisations internationales ou régionales s'occupant des questions de mesure du commerce électronique sont également invités.

.....



Les institutions spécialisées et les organismes intergouvernementaux désireux de participer à la réunion, ainsi que les organisations non gouvernementales de la catégorie générale ou de la catégorie spéciale qui souhaitent envoyer des observateurs, sont invités à communiquer le nom de leurs représentants au secrétariat de la CNUCED.

3. Assistance financière

Des fonds seront disponibles pour financer la participation d'un nombre limité d'experts de pays en développement et de pays en transition. Les gouvernements des pays en développement et des pays en transition qui ont besoin d'une aide financière sont donc invités à faire clairement état de la nécessité d'une prise en charge dans leur lettre de candidature. Les demandes de financement doivent être reçues six semaines au moins avant la réunion (autrement dit pour le 28 juillet 2003 au plus tard). Chaque candidature sera accompagnée du curriculum vitae de l'expert, avec son adresse, son numéro de téléphone et de télécopieur ainsi que le nom de la personne à contacter à la mission permanente, à Genève. Il est à noter à cet égard qu'une fois la liste des experts définitivement établie, le Secrétaire général prendra toutes les dispositions voulues concernant le financement des frais de voyage, conformément au règlement financier et aux règles de gestion financières de l'ONU; les tarifs les moins coûteux seront retenus.

4. Documents de référence et communications

L'ordre du jour provisoire de la réunion, annoté par le secrétariat, est publié sous la cote TD/B/COM.3/EM.19/1. Le secrétariat a établi, en tant que document officiel pour la réunion, une note d'information intitulée "Mesurer la société de l'information, - cas du commerce électronique" (TD/B/COM.3/EM.19/2), visant à faciliter les débats..

Les experts sont invités à présenter par écrit des communications sur leur expérience des statistiques des TIC au niveau national, en mettant l'accent sur les aspects suivants: i) état général de la collecte de statistiques sur la société de l'information, et notamment sur le commerce électronique; ii) unité considérée (entreprise, ménage, administration publique); iii) principaux indicateurs élaborés et résultats les plus récents; iv) méthodes d'enquête employées; v) principales difficultés rencontrées dans l'établissement de statistiques des TIC.

Ces communications seront distribuées aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

5. Aspects logistique

La réunion aura lieu à l'Office des Nations Unies à Genève, au Palais des Nations. Une interprétation simultanée sera assurée dans les six langues officielles de l'ONU..

À leur arrivée, avant d'entrer dans le Palais des Nations, les participants sont invités à aller chercher leur badge d'identité au Service de la sécurité de l'ONUG, Villa les Feuillantines, 13 avenue de la Paix (non loin de l'entrée principale du Palais sur la place des Nations, sur le trottoir opposé). Le Service de la sécurité est ouvert de 8 heures à 17 heures sans interruption. En raison des mesures de sécurité en vigueur, il est vivement conseillé aux participants de s'y rendre avant 8 h 30, afin d'accomplir les formalités et d'arriver à temps pour l'ouverture de la réunion. Il faut une dizaine de minutes pour aller à pied de la Villa des Feuillantines au bâtiment E du Palais des Nations. Les participants sont invités à se munir de leur passeport ou de leur carte d'identité nationale.

6. Informations complémentaires et coordonnées

Des renseignements plus détaillés sur la réunion, y compris les documents de référence et un programme à jour, peuvent être obtenus sur le site Web de la CNUCED: www.unctad.org/ecommerce.



Toutes les communications concernant la représentation à la réunion doivent être envoyées à l'adresse suivante:

Secrétariat de la CNUCED
Service d'appui intergouvernemental
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse
Télécopieur: +41 22 917 0056
correspondence@unctad.org

Toute autre demande d'information doit être adressée à la coordonnatrice de la division concernée:

Mme. Susan Teltscher
Service du commerce électronique, Division de l'infrastructure des services
pour le développement et de l'efficacité commerciale
CNUCED
Palais des Nations
1211 Geneva 10, Suisse
Téléphone: +41 22 917 55 09
Télécopieu: +41 22 907 0044
susan.teltscher@unctad.org

7. Programme préliminaire

PREMIER JOUR: 8 septembre 2003

Séance d'ouverture

Thème 1: Mesurer l'économie numérique

Cette séance constituera une introduction à la question de la mesure de la société de l'information. Elle fera ressortir la nécessité de mesurer le commerce électronique sous l'angle de la politique générale, et permettra d'émettre des suggestions concernant les types d'indicateurs et de statistiques à élaborer. Il sera également question des moyens de mesurer l'utilisation des TIC par les principaux acteurs (entreprises, ménages et administrations publiques).

Thème 2: Mesurer le commerce électronique: définitions, indicateurs, méthodes et enquêtes types

Le débat portera sur les résultats des travaux antérieurs de mesure du commerce électronique, notamment ceux du Groupe de travail de l'OCDE sur les indicateurs de la société de l'information, concernant les définitions, indicateurs et méthodes. Des enquêtes types seront présentées et analysées. Les experts examineront de très près l'application des travaux antérieurs aux besoins des pays en développement et feront des suggestions quant aux adaptations possibles.

DEUXIÈME JOUR: 9 septembre 2003

Thème 3: Mesurer l'économie numérique dans les pays en développement

Cette séance portera sur des questions intéressant les pays en développement désireux de procéder à des mesures du commerce électronique. Elle sera divisée en deux parties.



La première sera axée sur les aspects méthodologiques. Les experts des pays en développement partageront leur expérience de la collecte de statistiques du commerce électronique avec leurs homologues des pays développés. L'accent sera mis sur des questions propres à la situation des pays en développement, telles que les tiers prestataires de services, la livraison électronique, l'utilisation du courrier électronique ou les différentes méthodes d'enquête à appliquer.

La seconde partie de la séance sera consacrée au renforcement des capacités. Il s'agira de déterminer dans quelle mesure les services de statistique sont prêts à réaliser de tels travaux et d'examiner les problèmes qu'ils peuvent rencontrer en ce qui concerne les moyens institutionnels ou les sources administratives disponibles. Les secteurs dans lesquels une assistance technique et une formation s'avèrent nécessaires pour élaborer des programmes de compilation de statistiques en matière de commerce électronique seront recensés. Les experts examineront le rôle qui incombe à la CNUCED ainsi qu'à d'autres intervenants de la communauté internationale face à ces besoins.

Thème 4: Initiatives régionales et instances internationales

Les participants passeront en revue les initiatives relatives à la mesure du commerce électronique prises au niveau régional, notamment dans le cadre de l'OCDE, de la Communauté européenne, de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine, aux Caraïbes et en Afrique.

Il sera question de la nécessité de faire converger et d'harmoniser les initiatives actuelles au niveau international. Les experts étudieront le rôle que la CNUCED peut jouer en tant qu'instance internationale pour l'échange de données d'expérience et d'idées, de nouveaux travaux préliminaires et la diffusion de normes et de lignes directrices auprès des pays en développement.

TROISIÈME JOUR: 10 septembre 2003

Thème 5: Base de données internationale et indicateurs de base

Des initiatives ont été lancées en vue de créer une base de données internationalement comparables sur les statistiques de l'économie de l'information, mais il n'existe aucun référentiel centralisé d'informations de ce type, notamment pour les pays en développement. Les experts envisageront la création d'une base de données de ce type et les indicateurs de base à y inclure. Le rôle de la CNUCED et d'autres organisations internationales en la matière sera examiné.

Thème 6: Les perspectives: conclusions et recommandations

La dernière séance sera consacrée à l'examen des principales conclusions de la réunion d'experts et à l'adoption du résumé établi par le président. Les experts formuleront également des propositions visant à poursuivre, dans le prolongement de la réunion, les travaux sur les moyens de mesurer le commerce électronique au niveau international.

Le Secrétaire général de la CNUCED

(signé)

Rubens Ricupero
Le 1er juillet 2003